

ressemblent et, à part quelques différences de détails, la description générale qui convient à l'un convient également à tous les autres.

2

LE CAMP D'UN CHANTIER.

Le site du *camp* occupe un petit plateau, pas assez élevé pour être trop exposé, mais assez pour n'être pas incommodé par l'eau dans les dégels : dans le voisinage immédiat coulent les eaux saines et abondantes d'une rivière ou d'un ruisseau.

L'emplacement nécessaire a été soigneusement débarrassé : sur le sol de cette petite trouée faite au milieu de la forêt, s'élèvent les édifices de l'établissement. C'est d'abord le *camp* proprement dit, maison, case ou cabane, destiné au logement du personnel, puis une écurie pour les chevaux et enfin des *abris*, faits pour recevoir et protéger des objets de consommation, des ustensiles &c., &c.

Autour de ces constructions sont épars des barils vides, des tas de bois ; auxquels s'ajoutent, quand les hommes sont entrés le soir et les jours de dimanches